



## **APPEL À CANDIDATURE 2026**

Candidatures à déposer en ligne sur [candidatures.adagp.fr](https://candidatures.adagp.fr)

**Jusqu'au 26 mars 2026 à 14h**

# Bourse Dyn@mo !

Le design évolue, et la bourse Dynamo ! se transforme avec lui. Elle soutient désormais les designers émergents dans le développement de projets ancrés sur un territoire, en offrant à un lauréat l'opportunité de s'y installer pour mener à bien un projet innovant, sur le plan sociétal ou environnemental.

## Quel est le montant de la bourse ?

Le designer lauréat recevra une bourse de 8 000 € pour accompagner son installation sur le territoire et à faciliter le lancement de son projet, ainsi qu'une enveloppe de 3 000 € pour réaliser une vidéo de restitution.

## Qui peut déposer une demande ?

Un designer professionnel de la scène française (travaillant ou résidant en France depuis au moins 5 ans ou de nationalité française vivant à l'étranger), en début de carrière (soit maximum 5 ans d'activité professionnelle).

## Pour quel type de projet ?

Cette bourse a pour objectif de soutenir un designer dans le développement et la mise en œuvre, sur un territoire spécifique en France, d'un projet novateur relevant des domaines du design d'objet, du design graphique et multimédia, du design textile et matière, du design vêtement ou du design d'espace. Le projet devra présenter une dimension sociale ou écologique affirmée (consommation responsable, économie circulaire, mobilité durable, redynamisation des territoires, soins à la personne, égalité des chances, etc.).

Le lauréat dispose d'un an pour réaliser son projet.

## Quelles sont les modalités de candidature ?

Chaque candidat doit déposer un dossier de candidature en langue française. La démarche à suivre est disponible [via ce lien](#).

### **Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :**

- Une note d'intention du designer présentant le projet, précisant les raisons du choix de ce territoire les enjeux environnementaux ou sociétaux du projet et une description du lieu d'installation (5 pages maximum) ;

- Un CV du designer avec un lien vers un site Internet (2 pages maximum). Merci de ne faire apparaître aucune coordonnée personnelle dans le CV (adresse postale, courriel, n° de téléphone) ;
- Un portfolio du designer (10 pages maximum) ;
- Un budget prévisionnel (modèle à télécharger sur l'Espace de candidature en ligne) ;
- Un calendrier prévisionnel ;
- Une attestation du designer (modèle à télécharger sur l'Espace de candidature en ligne).

## Quelles sont les étapes de candidature ?

Trois candidats seront présélectionnés et auditionnés par un jury, qui désignera ensuite le lauréat de la bourse. Ils seront défrayés.

## Calendrier de l'appel à candidature

- Lancement de l'appel à candidature : 29 janvier 2026
- Date limite de réception des dossiers : 26 mars 2026 à 14h
- Audition des 3 designers présélectionnés : juin 2026
- Annonce du lauréat : juin 2026

### **Candidatures à déposer en ligne :**

[https://candidatures.adagp.fr/index.php?option=com\\_emundus&view=programme&cid=159&Itemid=1531](https://candidatures.adagp.fr/index.php?option=com_emundus&view=programme&cid=159&Itemid=1531)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : [dynamo@adagp.fr](mailto:dynamo@adagp.fr)